LA REPRODUCTION DU GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo* SUR LE LITTORAL PICARD, SON ARRIÈRE-PAYS ET SES CONFINS NORMANDS

Par Thierry RIGAUX

Le Grand Cormoran niche de longue date sur les falaises haut-normandes mais sa reproduction au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècle sur les falaises picardes, au sens administratif du terme, ne semble pas établie avec certitude (Sueur & Triplet, 1999).

Sur le littoral picard, c'est tout d'abord au Hâble d'Ault, en 1980 et 1982, que sont rapportées des tentatives de reproduction par Commecy & Sueur (1983). Mais la véritable implantation de l'espèce en Picardie maritime pour la période contemporaine s'effectue à l'intérieur des terres, au sein d'un marais peu fréquenté situé à cheval sur les communes de Bernay-en-Ponthieu et Arry. Un premier couple nicheur y est noté en 1992.

Sueur & Triplet (1999) relatent la croissance de la colonie reproductrice installée sur ces communes pour la période 1992 à 1999. Dans le présent article, nous reprendrons les effectifs publiés par ces auteurs pour les années antérieures à 1999 et à compter de 1999 inclus nous utiliserons les données recueillies par nos soins.

La présente publication se propose de retracer l'évolution de la taille de la colonie reproductrice d'Arry/Bernay-en-Ponthieu de 1992 à 2002 et de rendre compte, pour la même période, de l'évolution ayant affecté les colonies rupestres cauchoises proches de la Picardie, suivies par le Groupe Ornithologique Normand.

I - Evolution de la taille de la colonie reproductrice installée dans les marais arrière-littoraux d'Arry et Bernay-en-Ponthieu (80).

1) Présentation succincte de l'habitat utilisé :

Les sites de reproduction sont offerts par des arbres (Bouleaux, Aulnes et probablement d'autres essences, telles que des Saules) se développant sur un îlot ou en bordure d'un vaste plan d'eau. En bordure de plan d'eau, les nids sont installés dans de grands arbres mais à des hauteurs très variables. Le marais concerné est caractérisé par une faible fréquentation et de faibles dérangements. Par exemple, la chasse n'est pratiquée qu'à une certain distance du site de reproduction.

2) Evolution des effectifs :

Le tableau suivant retrace l'évolution du nombre de couples reproducteurs dénombrés à Arry/Bernay-en-Ponthieu :

	1992	1993	1994	1995	1996
Nb de couples	*1*	*0*	*4*	*26*	*39*
1997	1998	1999	2000	2001	2002
52	*112*	*(108)* 179	219	333	334

Tableau 1 : Evolution du nombre de couples reproducteurs de la colonie de Grand Cormoran établie à Arry / Bernay-en-Ponthieu (en italique, les chiffres produits par Sueur & Triplet, 1999 ; en caractères droits, mes données personnelles).

Le décalage considérable entre les effectifs relatés par Sueur & Triplet et mes observations pour 1999 tient au fait qu'une partie (dès lors majoritaire) de la colonie est installée sur un site qu'il n'est possible de recenser convenablement qu'en entrant au sein de la propriété privée concernée. Il est possible que l'effectif nicheur ait été sous-estimé dès 1998. Ayant obtenu l'autorisation des propriétaires, j'ai pu procéder au dénombrement dans des conditions adéquates.

Pour l'année 2000, il est possible toutefois que quelques nids (quelques dizaines au grand maximum) aient échappé à mon dénombrement, celui-ci ayant été effectué à une date tardive (13 mai) à laquelle les feuillages étaient bien développés. Notons cependant que les fientes des Grands Cormorans limitent le développement des feuilles autour des nids et concourent à en maintenir la visibilité. Le dénombrement de la colonie en 2001 est effectué les 13 et 29 avril, cette dernière date ayant permis de comptabiliser de nombreux nouveaux nids par rapport au 13. En 2002, les nids sont dénombrés les 6, 20 et 28 avril, le maximum étant noté ce dernier jour. On notera enfin que compte tenu de l'échelonnement de la reproduction, les dénombrements réalisés en avril-mai ne permettent pas de recenser de façon tout à fait exhaustive les couples nicheurs.

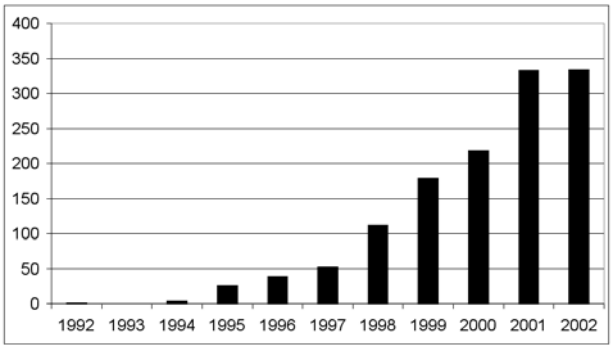


Figure 1 : Evolution du nombre de couples reproducteurs de la colonie de Grand Cormoran établie à Arry / Bernay-en-Ponthieu entre 1992 et 2002.

3) Commentaires :

La croissance observée à Arry est forte mais s'apparente à celle notée antérieurement sur d'autres sites, telle que la colonie de la Grande Noé dans la boucle de Poses (Eure) (Gérard Debout, comm. pers.). L'année 2002 semble noter une stabilisation des effectifs, qu'il conviendra de vérifier ces prochaines années. Il convient d'être prudent car la foliaison précoce a rendu le dénombrement particulièrement délicat.

II - Evolution de la taille des colonies des falaises du pays de Caux situées entre Dieppe et le Tréport au cours de la même période.

1) Présentation succincte des habitats utilisés :

Il s'agit de hautes falaises présentant des entablements (replats) suffisants, au sein du tombant de la falaise, pour l'installation des nids. La distribution des Grands Cormorans dans les falaises cauchoises est donc fortement tributaire de leur morphologie.

2) Evolution des effectifs :

Les données utilisées ici proviennent du bilan réalisé par Debout en 1999 pour le compte de la DIREN Haute-Normandie sur les oiseaux marins nicheurs du Pays de Caux et des bilans dressés par Triboulin en 1999 et 2000 pour les recensements effectués entre1998 et 2000 et par Lethuillier pour les années 2001 et 2002 (comm. pers. pour cette dernière année).

NB : le secteur compris entre Berneval le Grand et Dieppe n'ayant pas été dénombré en 2000 et 2001, les effectifs nicheurs sur ce secteur pour ces années ont été établis sur la base d'une interpolation linéaire des données obtenues en 1999 (136 nids) et 2002 (99 nids), donnant une estimation de 124 nids en 2000 et 112 en 2001 (données arrondies).

Années	1988	1992	1998	1999
Nb couples	215	318	395	357
Années	2000	2001	2002	
Nb couples	324	354	251	

Tableau 2 : Evolution des effectifs reproducteurs de Grand Cormoran entre Dieppe et le Tréport entre 1988 et 2002.

Cette évolution peut être illustrée de la façon suivante :

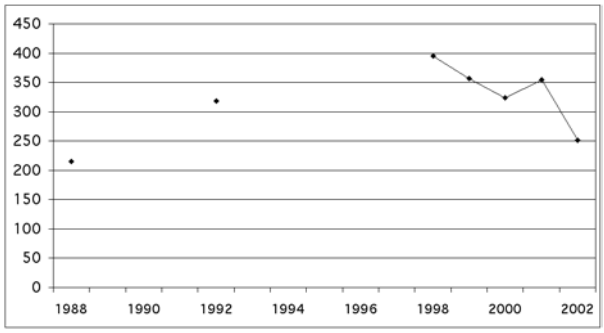


Figure 2 : Evolution des effectifs nicheurs de Grands Cormorans entre Dieppe et le Tréport entre 1988 et 2002.

Pour les années 1998 à 2002, au sein de ce vaste secteur de falaises, les effectifs ont évolué comme suit selon les sous-secteurs :

Sous-secteur	1998	1999	2000	2001	2002
Le Tréport-Criel	140	119	106	125	93
Criel-Penly	125	102	94	117	59
Berneval le Grand - Dieppe	130	136	124	112	99
TOTAL	395	357	324	354	251

Tableau 3 : Evolution des effectifs reproducteurs de Grand Cormoran de 1998 à 2002 selon trois sous-secteurs du domaine de falaises compris entre Le Tréport et Dieppe.

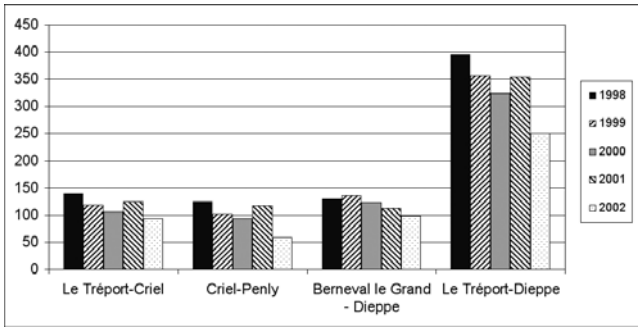


Figure 3 : Evolution des effectifs reproducteurs de Grand Cormoran de 1998 à 2002 selon trois sous-secteurs du domaine de falaises compris entre Le Tréport et Dieppe.

3) Commentaires :

L'essor démographique considérable de l'espèce intervenu sur le pays de Caux de 1975 à 1985, faisant passer les effectifs de 63 couples à 220 couples (Debout, 1987), s'est poursuivi jusqu'en 1998 avec un effectif global de 573 couples. En 1999, Debout souligne toutefois l'inégalité du rythme d'accroissement entre les populations des secteurs "Le Tréport-Dieppe" (objet d'une croissance soutenue entre 1992 et 1998) d'une part et "Saint Valéry-Fécamp" et "Fécamp-Le Havre" (relativement stables) d'autre part.

Debout (1988) avait prévu que la population du secteur "Le Tréport-Dieppe" disposait d'un potentiel de développement plus fort que les autres du fait d'une superficie de hauts fonds favorables (fonds marins de moins de 10 m disponibles dans un rayon de 30 à 50 kilomètres des colonies) plus grande qu'ailleurs.
Toutefois, le secteur "Le Tréport-Dieppe" est désormais concerné également par la stabilité et même par une légère décroissance, qui semble s'accentuer en 2002.

III - Quels enseignements tirer de ces évolutions ? Existe t'il une relation entre le dynamisme démographique de la colonie d'Arry et la stagnation - voire la décroissance - de la population reproductrice des falaises situées entre Le Tréport et Dieppe ?

En l'absence d'atteintes significatives et connues aux zones de nourrissage potentielles de l'espèce, différentes hypothèses peuvent être invoquées a priori pour expliquer la stagnation, voire la décroissance, des populations reproductrices des falaises situées entre Le Tréport et Dieppe :

• hypothèse 1 : la falaise pourrait avoir subi des évolutions réduisant le nombre de sites favorables à l'installation des nids ;

• hypothèse 2 : les Grands Cormorans du secteur "Le Tréport-Dieppe (et tout particulièrement ceux situés ente Penly et le Tréport) subissent la concurrence de la population florissante qui s'est installée en plaine maritime picarde au début des années 90 et qui s'est fortement développée (cf. tableau 1 et figure 1 ci-dessus) ;

• hypothèse 3 : une partie des oiseaux établis dans les falaises s'est installée au sein du site de reproduction continental, alimentant ainsi sa très forte dynamique démographique.

Nous considérons la première hypothèse comme assez peu probable en raison de la régularité de la baisse observée sur les deux sites maritimes les plus au nord-est : sud du Tréport et nord de Penly.
Cette hypothèse nous semble d'autant moins pouvoir fournir à elle seule un explication des évolutions observées que les témoignages recueillis auprès des ornithologues ayant suivi ces secteurs ne rendent pas compte d'événements qui auraient pu provoquer une baisse importante de la capacité d'accueil de la falaise entre 1998 et 2000 : éboulement de sites de reproduction, en particulier.

Au cours de l'hiver 2001/2002, des pans importants de falaise se sont certes effondrés au sein de sites exploités par les Grands Cormorans, entre Le Tréport et Criel notamment, mais des éboulements importants se sont également produits lors de l'hiver 2000/2001 sans s'accompagner d'une baisse de la population reproductrice : celle-ci subit même alors un léger rebond.
Nous ne sommes pas en capacité d'établir laquelle des hypothèses 2 et 3 est la plus convenable. Elles ne sont d'ailleurs pas incompatibles et pourraient même avoir un effet synergique sur la baisse des effectifs en milieu rupestre. La réalité est éventuellement un panachage de ces deux axes d'explication.
Quoi qu'il en soit, un fait est certain, compte tenu des rappels effectués ci-dessus sur les caractéristiques des zones d'alimentation des Grands Cormorans : c'est le très fort recoupement des zones d'alimentation potentielles des deux colonies. La baie de Somme, dont l'utilisation régulière par les oiseaux de la colonie d'Arry est avérée (observations personnelles, notamment), se situe également à moins de 10 kilomètres de la colonie du Tréport.

Est-ce à dire que les ressources alimentaires présentes en baie de Somme et dans ses environs constituent un facteur limitant de la taille cumulée des deux colonies ? Ceci demanderait à être clairement établi. Il est possible que la croissance de la colonie d'Arry, dont les oiseaux se nourrissent en milieu marin, restreignent l'accessibilité des ressources pour la colonie du secteur LeTréport-Penly : en effet, les zones de pêche de deux colonies adjacentes ne devant pas se superposer (Debout, 1987), la superficie exploitable par les oiseaux rupestres a du diminuer avec l'extension des zones de pêche de la colonie arboricole.
Dans ce contexte, compte tenu de l'abondance et de la proximité des zones d'alimentation potentielles, l'absence complète d'utilisation des falaises picardes comme site de reproduction, pourtant situées au plus près de la baie de Somme, résulte de façon quasi-certaine de l'absence de sites de reproduction favorables. Le secteur de falaise situé entre le lieu dit "le bois de Cise" et la ville d'Ault offre actuellement des reposoirs convenables en tant que dortoirs mais ils sont inadéquats pour l'établissement de nids, lesquels nécessitent de larges entablements ou cavités. Si, pour une raison ou une autre, des cavités ou des plate-formes naturelles adéquates venaient à apparaître au sein des falaises, on peut penser qu'elles seraient occupées rapidement.

CONCLUSION

Longtemps dépourvue de population reproductrice de Grands Cormorans, la Picardie maritime accueille désormais une colonie qui se situe parmi les plus importantes de France. Cette colonie n'est pas implantée sur la côte mais dans des marais de l'arrière-pays, proche des baies de Somme et d'Authie. L'espèce y niche sur des arbres en bordure d'étang. Le très grand essor de la colonie (elle est passée de 1 à 333 couples en 10 ans) contraste avec la légère régression de populations voisines installées dans les falaises du Pays de Caux, entre Dieppe et le Tréport, avec lesquelles elle partage certaines zones d'alimentation importantes : baie de Somme, en particulier.

Il est difficile à ce jour de savoir si la régression des populations installées dans les falaises cauchoises du secteur considéré tient à ce que leurs capacités d'accueil en matière d'installation des nids se sont dégradées ou si ces populations rupestres sont limitées par l'abondance des fonds favorables et des ressources alimentaires accessibles. Il semble en définitive que les deux facteurs aient pu se conjuguer : les populations rupestres, confrontées à une instabilité des conditions d'installation des nids dans la falaises, pourraient subir de surcroît la concurrence de la population arboricole et pourraient avoir contribué à accélérer la dynamique démographique de cette dernière par une émigration vers le site continental de reproduction.

Il est en revanche assez largement assuré que l'absence de toute colonie reproductrice dans le petit secteur de falaise picard puisse être attribuée à l'absence de sites de reproduction suffisants pour l'installation des nids.

REMERCIEMENTS

Je remercie l'ensemble des ornithologues contribuant au suivi des falaises haut-normandes et picardes et, en particulier, Lionel Triboulin, Gilles le Guillou, Cyriaque Lethuillier, qui ont assuré, dans le cadre des activités du Groupe Ornithologique Normand, la coordination des dénombrements réalisés ces dernières années sur le littoral de la côte d'albâtre (Seine-maritime) ou ont pris une part très importante à leur réalisation.
Mes remerciements vont aussi à Gérard Debout qui a bien voulu me faire bénéficier de sa connaissance approfondie du Grand Cormoran en apportant des observations sur le projet du présent article.

BIBLIOGRAPHIE

CADIOU B. et le GISOM (1999) - Quatrième recensement national des colonies d'oiseaux marins reproducteurs en France métropolitaine 1997-1999. 1ère synthèse : bilan 1997-1998, Direction de la Nature et des Paysages, contrat n°98/59.

COMMECY X. et SUEUR F. (1983) - *Avifaune de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde*. GEPOP, 235 p.

DEBOUT G. (1987) - Le Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* en Normandie. *Alauda*, 55 : 37-54.

DEBOUT G. (1988) - Recensement des oiseaux marins nicheurs (1987-1988). *Le Cormoran*, 6, 237-246.

DEBOUT G. (1999) - *Les oiseaux marins nicheurs des falaises du Pays de Caux (département de Seine-Maritime)*. Groupe Ornithologique Normand, DIREN Haute-Normandie, rapport ronéoté, 16 p.

LETHUILLIER C. (2001) - Observatoire des oiseaux nicheurs du littoral cauchoix. Recensement 2001. Tableau récapitulatif. 1p.

SUEUR F. & TRIPLET P. (1999) - *Les Oiseaux de la baie de Somme*. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard. 509 p.

TRIBOULIN L. (1999) - *Recensement des oiseaux nicheurs des falaises du Pays de Caux* – mai 1999, GONm, rapport ronéoté, 8p.

TRIBOULIN L. (2000) - *Décompte "oiseaux des falaises du Pays de Caux"*. Recensement printemps 2000. Rapport ronéoté, 2p.